

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Département des
**Alpes-de-Haute-
Provence**

-
Arrondissement de
Forcalquier

-
Canton de
Valensole

-
Commune de
Gréoux-les-Bains

Séance du 21 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-et-un juin à neuf heures,
Se sont réunis les membres du conseil municipal, sous la présidence de
Monsieur Paul AUDAN, Maire.

Présents :

Mesdames Danielle CASALE, Michèle COTTRET, Anita DELAUNAY,
Monique HOURS, Josette LAUVERGNIAT, Anne-Marie PERRON, Nathalie
PONCE-GASSIER, Mirjam REINHARD, Joëlle TEBAR, Nicole VENTEUX.

Messieurs Paul AUDAN, Laurent HOTTIER, Thierry LATIL, Pierre LUCAS,
Raymond MAZZOLENI, Alain ROUX, Mathieu SOLDA.

Absents donnant pouvoir :

Monsieur Jean Philippe BARTOLOTTA à Monsieur Paul AUDAN,
Monsieur Vincent BLACHERE à Madame Nathalie PONCE-GASSIER,
Monsieur Michel BRIFFAUD à Madame Monique HOURS, Monsieur Swen
BUHLER à Monsieur Laurent HOTTIER, Madame Olivia BURLES à
Monsieur Thierry LATIL, Monsieur Jérôme DUPUY à Madame Michèle
COTTRET.

Secrétaire de séance :
Monsieur Pierre LUCAS

Nombre de conseillers

En exercice : 23

Présents : 17

Votants : 22

Date de convocation

15 juin 2023

**OBJET : Adhésion des communes de Malijai et de Liman au Syndicat Mixte de la
Fourrière de Vallongues**

Rapporteur : Madame Michèle COTTRET

Vu l'article L.5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération en date du 3 mai 2022 de la commune de Malijai ;

Vu la délibération n°32-2022 en date du 6 juillet 2022 de la commune de Liman ;

Vu les délibérations n°2022-008 du 29 septembre 2022 et n°2023-006 en date du 14 avril 2023 du
Syndicat Mixte de la Fourrière de Vallongues, acceptant l'adhésion de la commune de Malijai à
compter du 1^{er} janvier 2023 et de la commune de Liman à compter du 1^{er} janvier 2024 ;

Considérant que l'extension du périmètre d'un établissement public de coopération
intercommunale, demandée par le conseil municipal d'une commune souhaitant y adhérer, est
subordonnée à l'accord de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération
intercommunale et des conseils municipaux de chaque commune membre ;

Le rapporteur informe l'assemblée que ces deux communes ont formulé le souhait d'adhérer au
Syndicat Mixte pour l'exploitation de la Fourrière de Vallongues.

Madame Michèle Cottret, Présidente du Syndicat Mixte de la Fourrière de Vallongues, ne prend pas
part au vote.

Le Conseil Municipal, l'exposé du rapporteur entendu et après délibération à l'unanimité :

APPROUVE l'adhésion des commune de Malijai et de Liman au Syndicat Mixte de la Fourrière de Vallongues.

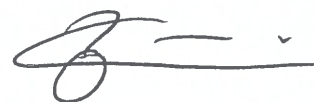
Délibéré à Gréoux-les-Bains,
Le 21 juin 2023

Signé,
Le 21 juin 2023

Publié sur le site internet de la mairie :
Le **22 JUIN 2023**

Le Maire,

Le secrétaire de séance



Paul AUDAN

Pierre LUCAS